

<https://www.dijon.snes.edu/spip/spip.php?article5743>



Déclaration FSU au CTSD du 06 mars

- SNES académique de Dijon - Départements - Yonne - A la Une dans l'Yonne -



Publication date: mercredi 6 mars 2019

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés

La FSU dénonce et s'inquiète des évolutions éducatives annoncées ou mises en œuvre à la prochaine rentrée notamment par des actions non concertées et à marche forcée :

- Une prévision de recours aux contrats accrue, avec davantage de précarité, davantage de personnels non formés...
- Des AED pour assurer des heures de cours en remplacement : sur quels moyens ? Quelles seront conséquences sur le fonctionnement de la vie scolaire ? La réforme du collège a mécaniquement généré plus d'heures de permanence dans les établissements, on va encore accentuer les difficultés... Sans parler de la dévalorisation de l'acte d'enseigner qui en découlera...
- Une parole de plus en plus encadrée, surveillée, pour des enseignants censés former des citoyens éclairés, avec un esprit critique... Comment en pas y voir un hiatus ! Ou alors, on nous aurait menti ?!
- L'annonce du passage du concours d'enseignement en M2 qui pourrait être discutée si la volonté n'était pas d'utiliser les étudiants comme main-d'œuvre bon marché en lieu et place des enseignants stagiaires.
- Des CAPA vouées à disparaître au nom d'une pseudo-modernité laissant l'administration libre de toute décision d'affectation ou de promotion sans plus aucune garantie d'équité de traitement...
- Une diminution du nombre des CHSCT (comités hygiène, sécurité, conditions de travail) en les fusionnant avec les CT (comités techniques) sous la nouvelle appellation de « comité social d'administration ». Les agent.e.s n'auraient plus de représentants spécifiques pour porter les problématiques de santé et sécurité au travail.

Cette volonté gouvernementale de contourner les élus des personnels est en contradiction avec le statut qui prévoit notamment que les fonctionnaires participent, par l'intermédiaire de leurs représentants, à leur gestion collective et à l'organisation des services publics.

Rien qu'un exemple de cette façon de procéder autoritaire et sans concertation : l'école du socle, désormais intitulée « établissements publics des savoirs fondamentaux ». Sur ce point particulier, où en est-on dans l'Yonne ? Notamment à Tonnerre, où le projet ne rencontre pas l'accord de la communauté éducative ni celui des parents d'élèves, alors que la loi Blanquer annonce une généralisation de ce dispositif et qu'aucune concertation ne semble avoir eu lieu dans les conseils écoles-collège du département.

La situation est critique également en fin de collège et au lycée, là encore les effets d'annonce sont en contradiction avec le terrain où nous nous retrouvons avec des professeurs principaux de 2^{de} et de 3^{ème} perdus dans leurs missions, incapables d'aider les élèves dans les choix qu'ils doivent faire parce qu'ils ne disposent pas des attendus clairs du post-bac et qu'ils savent que cela engage le futur de leurs élèves... Sans oublier « Parcoursup » créant toujours autant d'inégalités sur le territoire et entre les élèves. Nombre de collègues se sont ainsi déjà engagés, vous le savez, à ne plus être professeurs principaux l'an prochain.

Des enseignants de lycée sont désabusés devant les programmes qu'ils vont devoir mettre en œuvre et qui sont à des lieues du niveau des élèves qu'ils ont en face d'eux... sans parler des élèves de premières qui n'auront pas suivi le nouveau programme de Seconde...

Et toujours des annonces ministérielles sans aucune concertation. On évoque par exemple, une demi-heure de plus en français en 3^{ème} pour préparer l'oral : sur quels moyens ? Avec quelles possibilités ? Invitation pressante ? Ordre ?

Et dans l'Yonne, encore des suppressions de postes : 13 en collège prévues dans notre département... Ainsi que des compléments de service toujours nombreux dont on sait pourtant qu'ils génèrent mal-être au travail. Ceci est d'autant moins acceptable que les HSA sont encore nombreuses à être distribuées dans les collèges, alors même que la pression sur les collègues s'accroît avec la deuxième heure supplémentaire imposable que nous continuons à dénoncer.

Des préparations de rentrée dans les établissements souvent sans réelle transparence avec des collègues qui

apprennent seulement avec les documents de travail la suppression de leur poste ou leur complément de service... D'ailleurs, la date de ce CTSD trois jours seulement après la rentrée ne favorise pas le travail des représentants du personnel que nous sommes qui n'ont eu que très peu de temps pour prendre les contacts nécessaires sur le terrain... Cette année, nous réclamons la diffusion des documents de travail concernant les BMP comme cela était le cas auparavant, afin d'avoir une vision au plus juste de la situation de nos collègues. L'an passé 66 demandes de BMP ont été effectuées par les établissements, qu'en est-il cette année ? Face aux 13 suppressions de postes, il nous aurait été utile de mettre les BMP en balance, car nous savons bien que les BMP ont de plus en plus de mal à être tous occupés par des TZR et qu'il faut recruter des contractuels, favorisant ainsi la précarisation de l'enseignement.

En bref, toujours de moins moyens... sauf pour des drapeaux et la Marseillaise dans chaque salle de classe ! Alors, un projet de loi appelé « école de la confiance » ? Non, décidément, le mot a vraiment du mal à passer, ce serait risible si ce n'était pas à pleurer !

Enfin nous ne pouvons pas terminer cette déclaration sans évoquer une fois encore la situation du collège Bienvenu Martin dont les parents, inquiets, sont aujourd'hui rassemblés devant la DSDEN. Quel avenir pour ce collège et pour un certain nombre d'autres qui semblent aujourd'hui en péril : Ancy-le-Franc, Briennon ? Le Conseil départemental trouve qu'il y a trop de collèges dans le département et réfléchit à des regroupements possibles, la FSU réaffirme que ce n'est pas dans les grosses structures que l'on offre les meilleures conditions d'enseignement aux élèves. Pas de collège à plus de 600 élèves !

Quel avenir pour le collège « multisite » de Puisaye ? Lors d'une réunion le 6 février 2019 à la DSDEN, le Conseil Départemental a annoncé une décision politique à l'horizon de la rentrée 2020. Compte tenu de la vétusté du site de Bléneau, l'une des pistes évoquées par le Conseil Départemental est de modifier la carte scolaire ce qui aura pour première conséquence de réduire considérablement le nombre d'élèves de Bléneau au profit de Charny et de Saint-Fargeau notamment, et comme seconde conséquence discutée ce même jour de resserrer le collège sur deux sites. La fermeture du site de Bléneau est-elle programmée par le Conseil Départemental pour 2020 ? Quelle est la position de l'Education Nationale sur ces questions de l'avenir des collèges icaunais ?

Alors que les collègues vivent déjà un quotidien difficile, ces incertitudes viennent renforcer leurs inquiétudes. Après le retour du gel de la valeur du point d'indice qui entraîne des pertes de pouvoir d'achat sans précédent, la mauvaise compensation de la hausse de la CSG, le rétablissement du jour de carence, la loi Blanquer, voici qu'arrive le projet de loi dévastateur de la Fonction publique constitue une attaque sans précédent sur le statut du fonctionnaire. La coupe est pleine !

C'est pourquoi la FSU s'associera à la journée d'action interprofessionnelle du 19 mars prochain.